

Direction des Affaires
Juridiques et Institutionnelles
Dossier suivi par : Angélique COMBES
Tél. 04 73 40 64 33
daji@uca.fr

Le Président de l'université Clermont Auvergne
à
Madame, Monsieur,
Membres du conseil d'administration de l'université
Clermont Auvergne

Clermont-Ferrand, le 2 mars 2018

Objet : Convocation du conseil d'administration de l'université Clermont-Auvergne

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la réunion du conseil d'administration de l'université Clermont-Auvergne qui se tiendra le :

Vendredi 9 mars 2018 à 9 heures
Salle du conseil - Bâtiment le manège
34 avenue Carnot
63000 CLERMONT-FERRAND

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du CA du 2 février 2018
2. Informations générales
3. Affaires Financières
 - 3.1 Compte financier 2017
4. Ressources Humaines
 - 4.1 Plan de formation des personnels 2018
 - 4.2 Dispositif de prise en charge du jour de carence par l'action sociale UCA
 - 4.3 Actualisation de la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI)
 - 4.4 Complément à la campagne d'emplois 2018
5. Formation
 - 5.1 UFR de Chimie : création d'un parcours « Packaging » au sein de la licence générale mention « Chimie »
 - 5.2 EUPI/IUT Clermont-Ferrand : création d'un parcours « Matériaux, Traitements, Caractérisation » au sein de la licence professionnelle « Métiers de l'industrie : industrie aéronautique »
 - 5.3 Tarification des DU :
 - IUT de Clermont-Ferrand : DU « Technical Artist »
 - UFR STAPS : DU « Ergonomie »
 - UFR STAPS : DU « Préparateur mental »
 - ESPE : DU « Enseigner dans un établissement français à l'étranger »(EEFE)
 - 5.4 Parcoursup : capacités d'accueil de l'IUT d'Allier

6. Affaires juridiques et statutaires

- 6.1 Modification des statuts de l'Ecole d'Economie
- 6.2 Modification du règlement intérieur de l'Ecole d'Economie
- 6.3 Création d'une cellule d'écoute et d'accompagnement sur le harcèlement sexuel (CEAHS)
- 6.4 Avenant à la convention UCAA
- 6.5 Compte-rendu des arrêtés, accords et conventions passés par délégation du conseil d'administration

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser par courrier ou à remettre en séance par le mandataire.


Le Président
Mathias BERNARD 